

2011-2015 / Bulletin n° 172

Le 18 juillet 2013

LES EXEMPLAIRES DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DES FFRS SONT PRÊTS

Bon nombre de membres et de sections locales nous ont demandé quand les exemplaires de la nouvelle convention collective des FFRS allaient être prêts.

Le bureau national du Syndicat a enfin reçu les exemplaires de prépublication et les membres devraient pouvoir obtenir leur exemplaire de la nouvelle convention collective dans deux semaines environ.

L'EMPLOYEUR DOIT REMETTRE UNE CONVENTION COLLECTIVE À CHAQUE MEMBRE

Selon la clause 31.02 de la convention collective, l'employeur est tenu de fournir à chaque employé ou employée un exemplaire de la convention collective. Assurez-vous d'obtenir votre exemplaire auprès de votre superviseur. La reliure de la nouvelle convention collective est bleu marine, ce qui permettra de différencier facilement la nouvelle convention collective de l'ancienne.

LES LETTRES D'ENTENTE SONT PLEINEMENT EN VIGUEUR

Certaines des lettres d'entente qui faisaient partie du matériel remis lors du vote de ratification ne sont pas incluses dans la convention collective, mais elles sont pleinement en vigueur et peuvent être utilisées dans le cadre de la procédure de règlement des griefs et d'arbitrage.

Le Syndicat expédiera sous peu à toutes les sections locales une lettre à laquelle sera annexée une copie des lettres d'entente signées.

Il importe de noter que l'annexe « K » (véhicules à conduite à droite) a fait l'objet de modifications et d'ajouts dans le cadre du protocole d'entente conclu le 5 juin 2013 entre le STTP et Postes Canada aux termes de l'article 35 de la convention collective (changements technologiques). Ce protocole d'entente a été expédié aux sections locales le 5 juin dernier.

MERCI AU COMITÉ DE NÉGOCIATION

La nouvelle convention collective ne règle pas toutes les questions qui préoccupent les FFRS, mais elle comporte d'importantes améliorations aux conditions de travail des membres FFRS.

J'aimerais de nouveau remercier les membres du Comité de négociation des FFRS qui ont accepté de venir passer plusieurs mois à Ottawa, loin de leur famille, pour travailler au nom des membres à la négociation de cette convention collective :

- Nancy Beauchamp, section locale de Montréal
- Barbara McMillan, section locale d'Arnprior-Renfrew
- Shelley Sillers, section locale de Guelph
- Susan Wilson, section locale d'Edmonton

Je tiens aussi à remercier les confrères Ken Bird, Geoff Bickerton et Colin MacKenzie pour l'aide qu'ils ont apportée au Comité de négociation, ainsi que les adjointes administratives Jackie Morris et Lise King et le personnel du service de traduction du Syndicat pour leur important travail de soutien. La négociation de la convention collective n'aurait pas été possible sans le travail assidu et le dévouement de toutes ces personnes.



DEMEUREZ AU COURANT

**Recevez les dernières nouvelles du STTP par courriel en vous abonnant à
Somm@ire à l'adresse suivante : sttp.ca/sommaire**

Solidarité,



Donald Lafleur
4^e vice-président national

2011-2015 / Bulletin n° 172

DL/lk sepb 225 / mp scfp 1979

